

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-020 DU 04 FEVRIER 2003

Chargeant Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim de Madame Claire HOUNGAN AYEMONNA, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, pour compter du mercredi 05 février 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la Loi N° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001, portant composition du Gouvernement ;

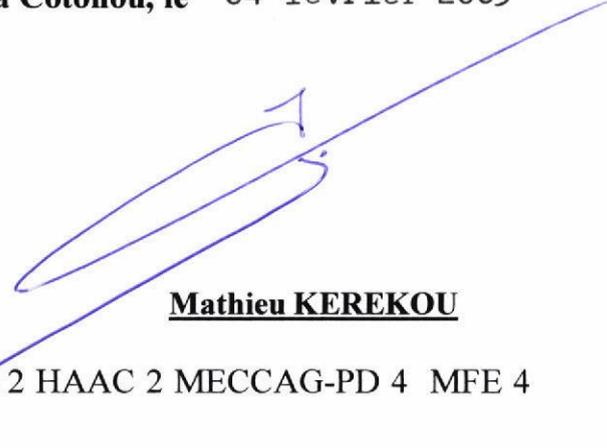
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 05 au dimanche 09 février 2003, Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité pendant l'absence de Madame Claire HOUNGAN épouse AYEMONNA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 février 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MFE 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 19 JO 1